

**Service instructeur**  
Délégation à l'Action Territorialisée

5<sup>ème</sup> **Commission** - N° CG-2013-5-5-1

**Service consulté**

## **ADOPTION DES CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE DE DEUXIÈME GÉNÉRATION**

Résumé : Ce rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les 7 Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération, élaborés conjointement par les partenaires des territoires et notre Assemblée.

L'année 2013 a vu se dérouler un des plus importants projets de notre collectivité, à savoir l'élaboration de la deuxième génération de Contrats de Territoire de Vie.

### **1 - Caractéristiques de la démarche**

Il est à noter que cette nouvelle génération de Contrats a un périmètre plus large que le périmètre de la première génération puisqu'y sont désormais intégrés sous forme d'appel à projets annuel, les Projets d'Intérêt Local, dispositif qui s'est substitué au 31 août 2013 au Guide des Aides, ainsi que les aides aux secteurs spécifiques, à savoir les aides aux EHPAD, aux stations de montagne, à l'hydraulique, à l'eau et à l'assainissement.

C'est dans ce contexte qu'ont été adoptées le 18 octobre 2013 des enveloppes financières particulièrement ambitieuses pour cette nouvelle génération de contrats : pour les seuls projets structurants, l'enveloppe contractuelle prévue s'élève ainsi à plus de 100 000 000 €, sur lesquels 47 330 159 € font d'ores et déjà l'objet d'une programmation, soit une aide à 121 partenaires pour un total de 342 projets soutenus.

S'ajouteront à cette enveloppe le montant annuel pour les projets d'intérêt local (plus de 6 200 000 € en 2014) et les enveloppes « secteurs spécifiques » pour les EHPAD, les stations de montagne, l'hydraulique et l'eau et l'assainissement qui seront déterminées dans le cadre de rapports dédiés et devraient dépasser au total la somme de 100 000 000 € d'autorisations de programme et d'engagement jusqu'en 2019.

Au total, c'est donc une somme proche de 240 000 000 € qui sera affectée à nos Territoires pour la période 2014-2019.

La durée de ces contrats a en effet aussi évolué, puisqu'elle s'étale sur la période 2014-2019, soit 6 années. Deux révisions interviendront : l'une dès fin 2014 pour tenir compte du renouvellement partiel des équipes municipales suite aux élections du printemps prochain, l'autre à mi-parcours, fin 2016.

C'est pour cette raison que la totalité des enveloppes qui ont été votées par notre Assemblée le 18 octobre 2013 ne sont pas affectées dans ces documents : le reliquat, ajouté aux éventuels crédits rendus disponibles par l'annulation de certains projets, permettra d'accompagner des projets nouveaux à l'occasion de ces révisions.

## **2 – Calendrier d'élaboration**

Au printemps 2013, sur la base d'un diagnostic élaboré par l'ADAUHR, une large concertation a associé les maires et présidents de structure intercommunale autour de la définition des enjeux à mettre en avant dans chaque Territoire.

Les partenaires locaux ont ensuite été invités à porter à la connaissance des Conseillers Généraux leurs projets structurants et au cours des mois de septembre et octobre, ceux-ci ont été présentés à l'ensemble des porteurs de projets.

Les Conseillers Généraux de chaque Territoire de Vie se sont ensuite réunis, sous le pilotage du Président de la Commission Actions et Territoires, pour élaborer des propositions de soutien aux projets présentés, reporter l'examen de ceux qui ne semblaient pas immédiatement prêts à démarrer, voire dans certains cas décider de ne pas accompagner ceux qui ne rencontraient pas les enjeux définis collectivement pour le Territoire.

Ce sont ces propositions qui sont aujourd'hui soumises à votre approbation à travers les 7 Contrats de Territoire que je vous propose de m'autoriser à signer.

## **3 – Focus sur chaque Contrat**

### **3-1 – le Contrat « Piémont Val d'Argent Pays Welche »**

#### **▪ Les chiffres clés du Territoire de Vie :**

- 45 579 habitants (Population municipale au 1er janvier 2013)
- 30 communes, 3 Communautés de Communes

#### **▪ Les dates clés de la concertation dans le Territoire :**

- 3 mai 2013 : Rencontre avec le Territoire de Vie de Piémont Val d'Argent Pays Welche à RIBEAUVILLE, pour présenter la démarche d'élaboration du Contrat et définir collégalement les enjeux et axes du Territoire pour la période 2014-2019.
- 8 octobre 2013 : Présentation des projets par les partenaires en réunion thématique à COLMAR, suivie d'une réunion d'analyse des projets et d'élaboration de la maquette financière du Contrat par les Conseillers Généraux du Territoire.

#### **▪ Les enjeux et axes du Contrat :**

Enjeu 1 : Améliorer la vie quotidienne des populations par des soutiens aux services adaptés aux besoins locaux

- Axe 1.1 : Accompagner et anticiper le vieillissement de la population, notamment en développant les commerces et services de proximité,
- Axe 1.2 : Accompagner des actions de qualification professionnelle à destination de publics sensibles,
- Axe 1.3 : Assurer la tonicité démographique par l'apport de populations jeunes par des politiques d'urbanisme, d'habitat et d'équipements adaptés.
- Enjeu 2 : Développer le potentiel touristique du Piémont – Val d'Argent – Pays Welche et assurer un meilleur équilibre territorial
- Axe 2.1 : Pérenniser et renforcer le potentiel touristique,
- Axe 2.2 : Assurer l'attractivité du Territoire par la conservation du patrimoine classé remarquable,
- Axe 2.3 : Améliorer l'accessibilité des sites touristiques notamment par le biais des transports en commun.
- Enjeu 3 : Développer l'attractivité du Piémont –Val d'Argent – Pays Welche par la mise en œuvre d'une offre de transport plurielle à destination de la population
- Axe 3.1 : Offrir à la population un service de transport répondant aux besoins de déplacements quotidiens,
- Axe 3.2 : Promouvoir les modes de circulation doux notamment par le maillage cyclable du territoire.
- Enjeu 4 : Encourager la pratique sportive
- Axe 4.1 : Accompagner les projets sportifs structurants développés à l'échelle intercommunale.
- Enjeu 5 : Favoriser le dynamisme culturel du Territoire
- Axe 5.1 : Optimiser et moderniser les équipements culturels existants.
- Axe 5.2 : Accentuer la diffusion culturelle et la lecture publique,
- Enjeu 6 : Soutenir les politiques d'aménagement et de développement local du Piémont – Val d'Argent – Pays Welche
- Axe 6.1 : Contribuer au développement économique territorial,
- Axe 6.2 : Soutenir les actions en faveur de l'agriculture, de l'environnement et du développement durable,
- Axe 6.3 : Favoriser la diversification et la qualité de l'habitat à travers les PLH,
- Axe 6.4 : Soutenir le Développement local. en fonction de l'intérêt du projet (dimension, impact, ...)

▪ **Les chiffres clés du Contrat :**

- Enveloppe globale attribuée au Territoire de Vie de Piémont Val d'Argent Pays Welche pour les projets structurants sur la période 2014-2019 : 8 275 584 €.
- 44 projets inscrits
- 16 porteurs de projets

- Montant total proposé à affecter : 3 833 153 €, soit 46,32 % de l'enveloppe 2014-2019.

▪ **Quelques projets principaux inscrits dans le Contrat :**

- La construction d'un périscolaire - RODERN ROHRSCWIIHR et ST-HIPPOLYTE à RODERN par la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé,
- L'installation d'une pépinière d'entreprises autour d'un centre de formation de bijouterie à SAINTE-MARIE-AUX-MINES par la Communauté de Communes du Val d'Argent,
- L'agrandissement du stand de Tir d'Orbey
- L'intégration dans un SIG mutualisé (26 communes et 10 Syndicats Intercommunaux) par les Communautés de Communes de la Vallée de Kaysersberg et du Pays de Ribeauvillé,
- La révision de la Charte Intercommunale de la Vallée de Kaysersberg

**3-2 – le Contrat « Colmar Fecht et Ried »**

▪ **Les chiffres clés du Territoire de Vie :**

- 150 683 habitants (Population municipale au 1er janvier 2013)
- 60 communes, 3 Communautés de Communes et une Communauté d'Agglomération

▪ **Les dates clés de la concertation dans le Territoire :**

- 6 mai 2013 : Rencontre avec le Territoire de Vie de Colmar, Fecht et Ried à COLMAR, pour présenter la démarche d'élaboration du Contrat et définir collégialement les enjeux et axes du Territoire pour la période 2014-2019.
- 25 septembre 2013 : Présentation des projets par les partenaires en réunion thématique à COLMAR, suivie d'une réunion d'analyse des projets et d'élaboration de la maquette financière du Contrat par les Conseillers Généraux du Territoire.

▪ **Les enjeux et axes du Contrat :**

Enjeu 1 : Poursuivre l'affirmation du caractère éminemment touristique du territoire

Axe 1.1 : Accompagner la mise en tourisme des fortifications de NEUF-BRISACH tout en assurant leur conservation dans le cadre du label UNESCO

Axe 1.2 : Renforcer la qualification de l'offre touristique du territoire dans un objectif de modernisation et de qualité

Enjeu 2 : Faciliter la mobilité par la mise en œuvre d'une offre de transport plurielle

Axe 2.1 : Proposer à la population une offre de transport complémentaire

Axe 2.2 : Promouvoir la mobilité douce notamment par le maillage cyclable du territoire

Enjeu 3 : Favoriser le développement d'un territoire d'excellence dans le champ culturel et patrimonial

Axe 3.1 : Encourager la qualification de l'offre culturelle du territoire

Axe 3.2 : Mettre en valeur le patrimoine du territoire

Enjeu 4 : Soutenir les politiques d'aménagement et de développement local du territoire de Colmar, Fecht, Ried

Axe 4.1 : Contribuer au développement économique territorial

Axe 4.2 : Soutien aux services à la population (petite enfance, périscolaire,...)

Axe 4.3 : Encourager les projets de salles et équipements structurants ; soutenir les projets sportifs bénéficiant aux collégiens

Axe 4.4 : Soutenir les actions en faveur de l'environnement et du développement durable

Axe 4.5 : Soutenir le développement local et les politiques locales de l'habitat

▪ **Les chiffres clés du Contrat :**

- Enveloppe globale attribuée au Territoire de Vie de Colmar, Fecht et Ried pour les projets structurants sur la période 2014-2019 : 19 365 568 €.
- 56 projets inscrits
- 17 porteurs de projets
- Montant total proposé à affecter : 5 911 905 €, soit 30.5 % de l'enveloppe 2014-2019.

▪ **Quelques projets principaux inscrits dans le Contrat :**

- la phase 3 des travaux de restauration et de mise en valeur des remparts par la commune de NEUF-BRISACH
- l'aménagement de nouveaux locaux pour l'atelier de formation aux arts plastiques par la Ville de COLMAR
- la 2ème tranche du réaménagement du centre ville par la commune de TURCKHEIM
- la construction d'un Musée de l'Ambulance Alpine et d'un sentier de mémoire par la Communauté de Communes de la Vallée de Munster
- la création d'un multiservices à MUHLBACH-sur-MUNSTER

**3-3 – le Contrat « Florival Vignoble Plaine du Rhin »**

▪ **Les chiffres clés du Territoire de Vie :**

- 75 565 habitants (Population municipale au 1er janvier 2013)
- 46 communes et 4 Communautés de Communes

▪ **Les dates clés de la concertation dans le Territoire :**

- 12 avril 2013 : Rencontre avec le Territoire de Vie Florival - Vignoble - Plaine du Rhin à ENSISHEIM, pour présenter la démarche d'élaboration du Contrat et définir collégialement les enjeux et axes du Territoire pour la période 2014-2019.

- 20 septembre 2013 : Présentation des projets par les partenaires en réunion thématique à ENSISHEIM, suivie d'une réunion d'analyse des projets et d'élaboration de la maquette financière du Contrat par les Conseillers Généraux du Territoire.

▪ **Les enjeux et axes du Contrat :**

Enjeu 1 : De la préservation et du développement des emplois, de l'innovation et de l'adaptation aux mutations économiques

Axe 1.1 : Soutenir les zones d'activités intercommunales en privilégiant les reconversions de friches existantes.

Axe 1.2 : Favoriser les activités économiques de proximité.

Axe 1.3 : Le tourisme - Pour une filière économique dynamique.

Enjeu 2 : Des fondements de l'attractivité du territoire - Accessibilité, grands équipements et services de proximité

Axe 2.1 : Favoriser un développement culturel et sportif.

Axe 2.2 : Les services à la population - Un « panier territorial » de services pour compléter une offre liée aux besoins du territoire.

Axe 2.3 : Transport et accessibilité - Les atouts du développement.

Enjeu 3 : De la préservation d'un territoire riche de ressources

Axe 3.1 : Soutenir les actions de développement durable en rationalisant le maillage du réseau des déchetteries à l'échelle intercommunale.

Axe 3.2 : Préserver et valoriser la mosaïque paysagère et naturelle notamment dans le cadre des GERPLAN.

Axe 3.3 : Soutenir le développement local.

▪ **Les chiffres clés du Contrat :**

- Enveloppe globale attribuée au Territoire de Vie Florival - Vignoble - Plaine du Rhin pour les projets structurants sur la période 2014-2019 : 11 154 240 €.
- 62 projets inscrits
- 19 porteurs de projets
- Montant total proposé à affecter : 5 507 942 €, soit 49% de l'enveloppe 2014-2019.

▪ **Quelques projets principaux inscrits dans le Contrat :**

- la construction d'un nouveau centre aquatique intercommunal à GUEBWILLER par la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER
- la construction d'un gymnase par la commune d'EGUISHEIM
- la création d'un pont sur la Lauch par la commune d'ISSENHEIM
- l'aménagement de zones d'activités par la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

- la construction d'un outil immobilier de type hôtel d'entreprises par la Communauté de Communes Essor du Rhin
- la création de deux multi-accueils à BUHL et GUEBWILLER par la Communauté de Communes de la Région de GUEBWILLER.

### **3-4 – le Contrat « Région Mulhousienne »**

#### **▪ Les chiffres clés du Territoire de Vie :**

- 268 619 habitants (Population municipale au 1er janvier 2013)
- 40 communes, 1 Communautés de Communes et 1 Agglomération

#### **▪ Les dates clés de la concertation dans le Territoire :**

- 25 avril 2013 : Rencontre avec le Territoire de Vie de la Région Mulhousienne à HABSHEIM, pour présenter la démarche d'élaboration du Contrat et définir collégialement les enjeux et axes du Territoire pour la période 2014-2019.
- 30 septembre 2013 : Présentation des projets par les partenaires en réunion thématique à BRUNSTATT, suivie d'une réunion d'analyse des projets et d'élaboration de la maquette financière du Contrat par les Conseillers Généraux du Territoire.

#### **▪ Les enjeux et axes du Contrat :**

Enjeu 1 : Equipements et infrastructures structurants pour le territoire

Axe 1.1 : Voiries et infrastructures structurantes prévues au SCOT ou dans un schéma départemental

Axe 1.2 : Soutenir la création et la rénovation des équipements sportifs et socio-culturels structurants pour le Territoire

Enjeu 2 : Favoriser l'emploi, la compétitivité et la promotion du Territoire

Axe 2.1 : Soutenir les sites structurants dans un objectif de développement économique et touristique

Axe 2.2 : Soutien aux projets innovants créateurs d'emploi et aux projets favorisant le maintien d'activités économiques ou l'installation de nouvelles

Enjeu 3 : Conforter la mutation environnementale du Territoire sur le long terme

Axe 3.1 : Faciliter l'accessibilité et les modes doux de déplacements sur le Territoire

Axe 3.2 : Développer une agriculture durable et les circuits courts pour les habitants de la Région Mulhousienne

Axe 3.3 : GERPLAN

Enjeu 4 : Animation locale

#### **▪ Les chiffres clés du Contrat :**

- Enveloppe globale attribuée au Territoire de Vie de la Région Mulhousienne pour les projets structurants sur la période 2014-2019 : 29 687 424 €.

- 42 projets inscrits
- 17 porteurs de projets
- Montant total proposé à affecter : 15 706 473 €, soit 53% de l'enveloppe 2014-2019.

▪ **Quelques projets principaux inscrits dans le Contrat :**

- Maison des sports à NIFFER
- L'Aménagement d'une base nautique de canoë-kayak à RIEDISHEIM par Mulhouse Alsace Agglomération
- Viabilisation de la zone d'activité de la Gare de BANTZENHEIM par la Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud
- Parc Agricole au sein d'un écoquartier, pour une dynamique locale durable par la Commune de STAFFELFELDEN.
- Aménagement du Quartier DMC et créations d'espaces économiques par la Ville de MULHOUSE
- création d'une liaison routière entre la RD21 et la RD8bis I par la Commune de BRUNSTATT

**3-5 – le Contrat « Thur – Doller »**

▪ **Les chiffres clés du Territoire de Vie :**

- 67 163 habitants (Population municipale au 1er janvier 2013)
- 49 communes, 3 Communautés de Communes

▪ **Les dates clés de la concertation dans le Territoire :**

- 2 mai 2013 : Rencontre du Territoire de Vie à BURNHAUPT-LE-HAUT, pour présenter la démarche d'élaboration du Contrat et définir collégalement les enjeux et axes du Territoire pour la période 2014-2019.
- 2 octobre 2013 : Présentation des projets par les partenaires en réunion thématique à VIEUX-THANN,
- 24 octobre 2013 : Réunion d'analyse des projets et d'élaboration de la maquette financière du Contrat par les Conseillers Généraux du Territoire.

▪ **Les enjeux et axes du Contrat :**

Enjeu 1 : Structurer l'économie autour de pôles d'activités complémentaires et soutenir la compétitivité des entreprises

Axe 1.1 : Résorber les friches existantes et soutenir les zones d'activités intercommunales

Axe 1.2 : Soutenir la structuration du territoire par la création de pôles économiques thématiques

Axe 1.3 : Accompagner la modernisation de l'artisanat et du commerce (OCM)



Enjeu 2 : Conforter et améliorer l'offre territoriale en matière de services à la population

Axe 2.1 : Moderniser et compléter les équipements existants pour la pratique sportive

Axe 2.2 : Rééquilibrer le territoire en services « petite enfance » et « périscolaire »

Axe 2.3 : Encourager l'intermodalité dans les transports et privilégier les mobilités

Axe 2.4 : Améliorer l'accès aux services de santé

Enjeu 3 : Structurer l'offre culturelle et touristique du territoire autour de la valorisation des patrimoines

Axe 3.1 : Favoriser la mise en réseau des lieux de diffusion culturelle à l'échelle du territoire Thur Doller

Axe 3.2 : Organiser le territoire autour de pôles culturels, patrimoniaux et touristiques thématiques ou emblématiques, dont l'histoire de la Grande Guerre

Axe 3.3 : Assurer la mise en réseau des acteurs du tourisme et favoriser un meilleur accueil des touristes

Enjeu 4 : Valoriser et développer durablement le territoire par la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire et environnementale soucieuse du cadre de vie

Axe 4.1 : Préserver et valoriser la mosaïque paysagère et naturelle dans le cadre des GERPLAN

Axe 4.2 : Accompagner l'aménagement du territoire et soutenir le développement local

▪ **Les chiffres clés du Contrat :**

- Enveloppe globale attribuée au Territoire de Vie de Thur Doller pour les projets structurants sur la période 2014-2019 : 11 288 704 €.
- 51 projets inscrits
- 16 porteurs de projets
- Montant total proposé à affecter : 5 910 637 €, soit 52,3 % de l'enveloppe 2014-2019.

▪ **Quelques projets principaux inscrits dans le Contrat :**

- les études et la construction du Centre d'interprétation - Historial franco-allemand de la Grande Guerre au Hartmannswillerkopf,
- la création d'une bretelle d'accès au Parc des Rives de la Thur depuis la RD83 et la construction d'un troisième pont sur la Thur à CERNAY,
- l'acquisition du site Fibertechs et la première tranche de réhabilitation de la Zone Kleinau à MALMERSPACH,
- le réaménagement du multiaccueil « Les Marmousets » à THANN,
- la construction d'un Club-House associatif à MASEVAUX.

### **3-6 – le Contrat « Sundgau »**

#### **▪ Les chiffres clés du Territoire de Vie :**

- 66 549 habitants (Population municipale au 1er janvier 2013)
- 112 communes et 8 Communautés de Communes

#### **▪ Les dates clés de la concertation dans le Territoire :**

- 10 avril 2013 : Rencontre avec le Territoire de Vie du Sundgau à ALTKIRCH, pour présenter la démarche d'élaboration du Contrat et définir collégialement les enjeux et axes du Territoire pour la période 2014-2019.
- 1er octobre 2013 : Présentation des projets par les partenaires en réunion thématique à ALTKIRCH et réunion d'analyse des projets et d'élaboration de la maquette financière du Contrat par les Conseillers Généraux du Territoire.

#### **▪ Les enjeux et axes du Contrat :**

Enjeu 1 : Accompagner l'attractivité résidentielle du Sundgau : répondre aux besoins d'un territoire qui se périurbanise tout en préservant la qualité du cadre de vie

Axe 1.1 : Impulser au Territoire de Vie une dynamique d'innovation agricole, environnementale et de développement durable.

Axe 1.2 : Favoriser le développement culturel et sportif du Territoire de Vie et la mise en réseau des acteurs locaux.

Axe 1.3 : Encourager le développement des services à la population de proximité, qui concourent à l'amélioration du cadre de vie et au maintien d'un équilibre générationnel.

Axe 1.4 : Répondre à une demande de la population en matière d'habitat, tout en préservant et en valorisant une qualité du patrimoine urbain et des structures villageoises.

Enjeu 2 : Encourager l'emploi et favoriser le développement de l'économie présenteielle du Sundgau

Axe 2.1 : Soutenir l'innovation économique et les zones d'activités intercommunales en privilégiant les reconversions de friches existantes.

Axe 2.2 : Soutenir une offre commerciale et artisanale de proximité, diversifiée et de qualité et la redynamisation des cœurs de bourgs-centres du Territoire de Vie.

Axe 2.3 : Développer l'attractivité touristique du Territoire de Vie.

Enjeu 3 : Soutenir les politiques d'animation et de développement local du Territoire de vie du Sundgau

#### **▪ Les chiffres clés du Contrat :**

- Enveloppe globale attribuée au Territoire de Vie du Sundgau pour les projets structurants sur la période 2014-2019 : 10 546 368 €.
- 56 projets inscrits
- 21 porteurs de projets
- Montant total proposé à affecter : 5 817 120 €, soit 55% de l'enveloppe 2014-2019.

▪ **Quelques projets principaux inscrits dans le Contrat :**

- la Construction d'un nouveau centre aquatique à TAGOLSHEIM par la Communauté de Communes du secteur d'ILLFURTH et la restructuration et extension de la piscine intercommunale à FERRETTE par la Communauté de Communes du Jura Alsacien
- la réhabilitation du COSEC d'ALTKIRCH et la sécurisation du trajet COSEC/Collège par le Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires d'ALTKIRCH
- la construction d'une antenne secondaire du Conseil Général à DANNEMARIE par le Département du Haut-Rhin
- la création d'une zone d'activités d'intérêt départemental à DIEFMATTEN par la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace
- la création d'une navette de liaison entre LEYMEN et VIEUX-FERRETTE par la Communauté de Communes du Jura alsacien

**3-7 – le Contrat « Trois Pays »**

▪ **Les chiffres clés du Territoire de Vie :**

- 73 554 habitants (Population municipale au 1er janvier 2013)
- 40 communes, 3 Communautés de Communes

▪ **Les dates clés de la concertation dans le Territoire :**

- 29 avril 2013 : Rencontre avec le Territoire de Vie des Trois Pays à BARTENHEIM, pour présenter la démarche d'élaboration du Contrat et définir collégialement les enjeux et axes du Territoire pour la période 2014-2019.
- 3 octobre 2013 : Présentation des projets par les partenaires en réunion thématique à SAINT-LOUIS, suivie d'une réunion d'analyse des projets et d'élaboration de la maquette financière du Contrat par les Conseillers Généraux du Territoire.

▪ **Les enjeux et axes du Contrat :**

Enjeu 1 : Améliorer la vie quotidienne des populations par des soutiens aux services adaptés aux besoins locaux

Axe 1.1 : Pérenniser et renforcer les structures périscolaires de proximité,

Axe 1.2 : Favoriser la diffusion culturelle et le développement des activités sportives sur le Territoire par une mise en réseau accrue des équipements existants (ingénierie et mutualisation) et créer des équipements répondant à des besoins spécifiques.

Enjeu 2 : Valoriser et consolider les atouts et équipements économiques existants du Territoire

Enjeu 3 : Améliorer la mobilité territoriale par la réalisation d'actions de proximité en matière de transports

Axe 3.1 : Soutien à des initiatives innovantes dans le domaine des transports collectifs

Axe 3.2 : Soutenir la création d'infrastructures devant favoriser l'intermodalité des déplacements.

Enjeu 4 : Accompagner les actions innovantes en faveur du Développement durable et d'un habitat diversifié pour un cadre de vie de qualité

Axe 4.1 : Préserver le cadre de vie des habitants des Trois Pays par une meilleure gestion des sols, des enjeux paysagers et hydrauliques au travers des GERPLAN.

Axe 4.2 : Soutenir une agriculture viable dans le cadre du Développement durable.

Axe 4.3 : Favoriser la diversification et la qualité de l'habitat à travers les PLH

Enjeu 5 : Développement local

Axe 5.1 : Soutenir l'ingénierie en faveur du Développement local

Axe 5.2 : Soutenir les actions en faveur du Développement local

Volet Animation

▪ **Les chiffres clés du Contrat :**

- Enveloppe globale attribuée au Territoire de Vie des Trois Pays pour les projets structurants sur la période 2014-2019 : 10 961 184 €.
- 31 projets inscrits
- 15 porteurs de projets
- Montant total proposé à affecter : 4 642 929 €, soit 42,36 % de l'enveloppe 2014-2019.

▪ **Quelques projets principaux inscrits dans le Contrat :**

- La création d'un terrain de football en gazon synthétique avec éclairage à SAINT-LOUIS,

- L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat par la Communauté de Communes des Trois Frontières
- Optimisation du service des ordures ménagères par la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau,
- La construction de deux courts de tennis couvert à SIERENTZ.
- La participation au fonctionnement de la structure transfrontalière IBA 2020.

Je vous prie de bien vouloir approuver ces 7 Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération et m'autoriser à les signer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER